

Questions orales

• (1430)

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, si effectivement le gouvernement utilise tous ses pouvoirs pour aider le port de Halifax, ce sera plus rassurant que des discours creux.

Si toutes les régions du Canada sont importantes aux yeux du gouvernement, comment se fait-il qu'il ne soit pas intervenu pour donner au port de Halifax l'aide nécessaire pour qu'il puisse livrer concurrence à armes égales? Les belles paroles ne suffisent pas. Il faut des mesures concrètes et tout de suite. J'attends la réponse du ministre.

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je n'avais pas l'honneur de siéger à la Chambre à l'époque, mais on me dit que, au cours d'une autre session, le gouvernement a proposé des mesures législatives dont c'était justement l'objectif. Celui qui a élevé les plus vives protestations était un député des provinces de l'Atlantique.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre des Transports et porte sur la crise que connaît le port de Halifax en raison des politiques du CN.

Le CN est une société d'État. L'alinéa 3(1)d) de la Loi sur les transports nationaux dit que ceux-ci sont «reconnus comme un facteur primordial du développement économique régional».

Ma question est la suivante: Comment les tarifs imposés par le CN, qui a le monopole, peuvent-ils contribuer au développement économique régional quand on sait que ce sont eux qui ont provoqué la disparition de plus de 400 emplois et la perte d'un montant supérieur à 24 millions de dollars au port de Halifax la semaine dernière? Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire en quoi cela est conforme à l'esprit de la Loi sur les transports nationaux?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, une personne qui connaît sans doute les transports maritimes et le port de Halifax mieux que le député a dit hier qu'un porte-parole des autorités de ce port, qui est membre du conseil d'administration du port, a déclaré que même la suppression pure et simple des tarifs ferroviaires n'aurait pas empêché ces deux entreprises d'opter pour un retrait du port de Halifax.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Le ministre avouera-t-il que la vraie raison, c'est que le gouvernement a refusé d'agir et qu'il a laissé cette crise s'envenimer pour forcer la Nouvelle-Écosse à trouver un montant supérieur à quatre millions de dollars par année, afin de financer la location de nouveaux wagons conteneurs par le CN, à défaut de quoi elle risquait de faire perdre des milliers d'emplois et des millions de dollars de revenus à l'économie de la province, qui a déjà beaucoup souffert des politiques économiques du gouvernement? Est-ce cela la vraie raison de votre inaction?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, si le député veut savoir la vraie raison du départ de ces entreprises, c'est la surcapacité en saison haute. Cela n'a rien à voir avec les tarifs ferroviaires.

* * *

LA CONSTITUTION

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles. Elle a trait à l'ouverture au public du processus de négociations constitutionnelles.

Le ministre peut-il nous donner plus de détails sur l'idée qu'il a lancée hier, lorsqu'il a parlé d'associer un groupe autochtone au comité constitutionnel l'automne prochain? Quels pouvoirs aura ce groupe et qui en choisira les membres? Peut-il préciser cette idée?

Deuxièmement, peut-il dire à la Chambre s'il envisage d'associer de la même manière au processus de réforme de la Constitution d'autres groupes de citoyens s'occupant de questions importantes.

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, je pense que nous reconnaissons tous que la situation des autochtones du Canada ne se compare à celle d'aucun autre groupe de Canadiens.

Cela étant dit, je n'exclus pas la possibilité d'associer de la même manière d'autres groupes d'intérêt au comité. Le gouvernement étudie encore cette idée.